

**REUNION  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI se réunira, en séance ORDINAIRE à la Mairie le MARDI 28 AVRIL 2025 à 19 HEURES

**ORDRE DU JOUR**

1. REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL ;
2. APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 ;
3. AFFECTATION DU RESULTAT ;
4. ALSH ETE 2026 – RECRUTEMENT ET REMUNERATION DES ANIMATEURS ;
5. VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2026 ;
6. VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS 2026 ;
7. CREATION EMPLOIS NON PERMANENT ;
8. BUDGET PRIMITIF 2026 ;
9. DELEGATION DE COMPETENCES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL ;
10. DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE ;
11. CONVENTION D'ADHESION AUX SERVICES DE PREVENTION DU CDG59 – POLE SANTE AU TRAVAIL – AUTORISATION DE SIGNATURE ;
12. DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UN BIEN IMMOBILIER SIS RUELLE CLEMENCEAU ;
13. CONSULTATION SUR LE PROJET DE CLASSEMENT DES SECTEURS PAVES DE PARIS-ROUBAIX ;
14. TIRAGE AU SORT JURY CRIMINEL ;
15. QUESTIONS DIVERSES.

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI  
Le 21 avril 2025  
Le Maire,  
Gérard QUENNESSON



-----  
**POUVOIR**

Je soussigné -----

Donne pouvoir à -----

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal

Convoqué pour le

- de prendre part à toutes les délibérations

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le